

le port de DUNKERQUE

e-mensuel de l'activité portuaire

Dunkerque-Port
sera présent à la
**Semaine Internationale
du Transport et de la Logistique**
du 23 au 26 mars 2010
Paris Nord Villepinte
Hall 6 - Stand D 053

#44
Mars/10

Trafic 2009 : 45 MT



Produits pétroliers :
11,2 MT



Petits vracs liquides :
1,2 MT



Minerais : 7,8 MT



Charbon : 6,1 MT



Céréales : 1 MT



Petits vracs
solides : 2,6 MT



Trafic roulier :
12,5 MT



Marchandises
diverses :
15,1 MT



Escales de
navires : 6 540

Renouvellement de la Charte de Partenariat aux Antilles

Après 12 ans de collaboration entre la Guadeloupe et la Martinique pour le transport réfrigéré des bananes, Dunkerque-Port et l'Union des Groupements de Producteurs de Bananes de Guadeloupe & Martinique (UGPBAN) ont renforcé leur partenariat par la signature d'une nouvelle charte (ce fruit représente un tonnage annuel de l'ordre de 300 000 T pour Dunkerque-Port). Réunissant les professionnels de la filière, le document a été paraphé au cours de la mission commerciale aux Antilles emmenée mi-janvier 2010 par Martine Bonny, Présidente du Directoire de Dunkerque-Port. Cette charte prévoit notamment d'assurer une garantie de qualité lors des opérations de déchargement des bananes à Dunkerque ; elle tend également à mettre en place des plans de progrès identifiés comme pertinents en matière de développement durable. **Très prochainement, une manifestation réunissant tous les signataires de cette charte se déroulera cette fois à Dunkerque, en présence d'Eric de Lucy, Président de l'UGPBAN** ■



Lancement d'un Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PA2D)

Le projet stratégique du Port de Dunkerque approuvé le 3 avril 2009 traite de la politique d'aménagement et de développement durable du port et identifie les différents espaces portuaires et notamment ceux présentant des enjeux de protection de la nature dont il prévoit les modalités de gestion. Les enjeux sont vastes puisque le port occupe 17 kilomètres de façade maritime et s'étend sur un espace de plus de 7000 hectares, dont 3000 hectares restent potentiellement aménageables. Le projet stratégique du port met en avant la réalisation d'un Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PA2D). Le Conseil de Surveillance a proposé que le Conseil de Développement assure l'élaboration du PA2D et soit l'interface entre les membres institutionnels et les acteurs techniques. Un groupe technique a été mis en place : il est composé de 17 membres dont des membres du Conseil de Développement, des représentants des services de l'Etat, des personnes qualifiées et des élus du Dunkerquois, de la Région et du Département. Les travaux ont été lancés le 21 janvier 2010 et se dérouleront sur 2 ans ■

